

## PRAYERS

Pursuant to Standing Order 43, on motion of Mr. Gray, seconded by Mr. Chrétien, it was ordered,—That this House immediately order its Standing Committee on Finance, Trade and Economic Affairs to be set up and, that it undertake an immediate review of the interest rate policy of this Government and the Bank of Canada, and that for this purpose the Governor of the Bank of Canada and the Minister of Finance appear before it to explain their actions and what they will be doing to solve the problems which the Governor himself said interest rates are causing for individuals and to business.

Mr. Baker (Nepean—Carleton), a Member of the Queen's Privy Council, laid upon the Table,—Order in Council P.C. 1979-1641, dated June 7, 1979, appointing the Acting Prime Ministers and Acting Ministers and Order in Council P.C. 1979-2716, dated October 5, 1979, appointing the Parliamentary Secretaries. (English and French).—Sessional Paper No. 311-1/205.

The House resumed the adjourned debate on the motion of Mr. Fretz, seconded by Mr. MacDonald (Cardigan),—That the following Address be presented to His Excellency the Governor General of Canada:

To His Excellency the Right Honourable Edward Richard Schreyer, Chancellor and Principal Companion of the Order of Canada, Chancellor and Commander of the Order of Military Merit, upon whom has been conferred the Canadian Forces' Decoration, Governor General and Commander-in-Chief of Canada.

## MAY IT PLEASE YOUR EXCELLENCY:

We, Her Majesty's most loyal and dutiful subjects, the House of Commons of Canada, in Parliament assembled, beg leave to offer our humble thanks to Your Excellency for the gracious Speech which Your Excellency has addressed to both Houses of Parliament.

And debate continuing;

Mr. Trudeau, seconded by Mr. MacEachen, moved in amendment thereto,—That the Address be amended by adding the following words:

“and this House condemns the attempt of the Government to undermine Petro-Canada and supports the maintenance and expansion of our National Petroleum Corporation, as the property of all Canadians, as the largest Canadian owned corporation in the petroleum industry and as a major instrument of Canadian energy policy.”

And debate arising thereon;

## PRIÈRE

En conformité des dispositions de l'article 43 du Règlement, sur motion de M. Gray, appuyé par M. Chrétien, il est ordonné,—Que la Chambre ordonne immédiatement la constitution de son Comité permanent des finances, du commerce et des questions économiques, que celui-ci soit chargé d'entreprendre un examen immédiat de la politique du gouvernement en matière de taux d'intérêt et, qu'à cette fin, le gouverneur de la Banque du Canada et le ministre des Finances soient sommés de comparaître devant le Comité afin d'y expliquer leur geste et d'exposer les mesures qu'ils comptent prendre pour régler les problèmes que causent actuellement les taux d'intérêt, au niveau tant des particuliers que des entreprises, ainsi que le gouverneur l'a lui-même affirmé.

M. Baker (Nepean—Carleton), membre du Conseil privé de la Reine, dépose sur le Bureau de la Chambre,—Un arrêté en conseil C.P. 1979-1641, en date du 7 juin 1979, nommant le premier ministre suppléant et les ministres suppléants, ainsi qu'un arrêté en conseil C.P. 1979-2716, en date du 5 octobre 1979, concernant la nomination des secrétaires parlementaires. (Textes français et anglais).—Document parlementaire n° 311-1/205.

La Chambre reprend le débat ajourné sur la motion de M. Fretz, appuyé par M. MacDonald (Cardigan),—Que l'Adresse, dont le texte suit, soit présentée à Son Excellence le gouverneur général du Canada:

A Son Excellence le très honorable Edward Richard Schreyer, Chancelier et Compagnon principal de l'Ordre du Canada, Chancelier et Commandeur de l'Ordre du Mérite militaire, à qui a été décernée la Décoration des Forces canadiennes, Gouverneur général et Commandant en chef du Canada.

## QU'IL PLAISE À VOTRE EXCELLENCE

Nous, sujets très dévoués et fidèles de Sa Majesté, la Chambre des communes du Canada, assemblée en Parlement, prions respectueusement Votre Excellence d'agréer nos humbles remerciements pour le gracieux discours qu'Elle a adressé aux deux Chambres du Parlement.

Le débat se poursuit;

M. Trudeau, appuyé par M. MacEachen, propose l'amendement suivant,—Que les mots suivants soient ajoutés à l'Adresse:

«et cette Chambre condamne les tentatives du gouvernement en vue de démanteler Petro-Canada et donne son appui au maintien et à l'expansion de notre compagnie nationale du pétrole, une société qui appartient à tous les Canadiens, qui constitue la plus importante compagnie détenue par les Canadiens dans le secteur pétrolier et un instrument essentiel de la politique énergétique canadienne.»

Il s'élève un débat;